

LausAnimaliste ATRA
Case postale 109
1000 Lausanne 6

Lausanne, le 5 novembre 2008

A tou-te-s les membres du
Grand Conseil

Tir de renards dans le canton de Vaud

Madame, Monsieur,

En 2007 près de 1700 renards ont été abattus dans le canton de Vaud, dont plus de 500 pour le Grand-Lausanne. Il suffit apparemment simplement que quelqu'un appelle et se plaigne qu'un renard rôde pour que les gardes-faune viennent le tuer.

Cette pratique est scandaleuse sachant qu'au lieu de les tuer il est possible, dans les cas d'extrême « nuisance », de les piéger avec des appâts et ensuite de les déplacer dans des zones où ils ne dérangent personne, comme c'est d'ailleurs pratiqué dans le canton du Jura.

Nous trouvons normal d'avoir la possibilité de nous promener dans les forêts où habitent ces animaux, alors pourquoi ces derniers ne pourraient-ils pas venir se promener là où habitent les humains? Représentent-ils une menace? De plus, il est connu que lorsqu'on tue des renards, ces derniers, se sentant menacés, ont tendance à se sur-reproduire.

LausAnimaliste soupçonne que ce massacre serve à alimenter l'industrie de la fourrure en peaux de renards. En effet, les fourreurs suisses se vantent actuellement sur leur site de leurs « nouveaux produits en renard roux suisse. »¹

Pour ces raisons et parce qu'il est inacceptable de tuer des êtres sensibles sans nécessité, nous demandons aux autorités compétentes d'interdire immédiatement l'abattage des renards, et de suivre l'exemple des cantons de Fribourg, du Jura et de Neuchâtel. Une pétition en ce sens a déjà été lancée auprès de la population.

Dans l'espoir d'une meilleure prise en compte de l'intérêt des animaux à ne pas souffrir et à vivre une vie la plus longue et la plus heureuse possible et en vous remerciant d'avance pour votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour LausAnimaliste ATRA

¹ <http://www.swissfur.ch/>, site consulté le 5 novembre 2008